

## **CONCLUSIONS & AVIS MOTIVE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

relatifs à l'enquête publique sur le projet présenté par le groupe LINGENHELD Environnement de renouvellement d'exploitation et d'extension d'une carrière à ciel ouvert de matériaux calcaires à BOUXIERES-sous-FROIDMONT (54)

- ordonnance du Tribunal Administratif n° E21000002/54 du 25 janvier 2021
- arrêté préfectoral du 17 mars 2021

L'enquête publique s'est déroulée sur près de cinq semaines, du 12 avril au 15 mai 2021 inclus, soit 34 jours consécutifs dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Aucun incident n'a été relevé. La publicité légale a été assurée par la publication des annonces dans deux revues régionales (le quotidien l'Est Républicain et l'hebdomadaire le Paysan Lorrain), par voie d'affichage, et par la création d'une rubrique spécifique sur le site internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle. La participation démocratique a été appliquée.

Le public a eu tout loisir de prendre connaissance du dossier du projet, d'échanger avec le commissaire enquêteur lors des quatre permanences programmées, et d'apposer ses observations sur l'un des deux registres papier disponibles, ou de transmettre un courrier ou un courriel au CE.

Deux visiteurs ont rencontré le CE lors des permanences ont fait part de leurs réflexions qu'ils ont reportées sur le registre papier disponible à la mairie de BOUXIERES-sous-FROIDMONT. L'un est venu comme représentant de 3 associations écologiques locales.

Le représentant communautaire du groupe « Ensemble un pont vers l'avenir » a doublé les remarques agrafées sur le registre de la mairie de BOUXIERES-sous-FROIDMONT, par un courrier adressé au CE

Mélicssa STEGO du bureau des procédures environnementales du service de la coordination des politiques publiques, a été la correspondante du commissaire enquêteur à la préfecture de NANCY.

Les personnes représentant la société LINGENHELD Environnement ont échangé avec le CE et ont répondu à ses interrogations. Elles ont accompagné le CE lors de ses deux visites de la carrière.

Il en a été de même avec Mr. Robert PETIT, maire de BOUXIERES-sous-FROIDMONT, particulièrement présent autour du CE, et pour sa parfaite connaissance du dossier, de sa commune, et de l'historique de la carrière.

### **S'AGISSANT,**

#### **▪ de l'élaboration du projet**

que celui-ci, présenté par la société LINGENHELD ENVIRONNEMENT et par le bureau d'études ADEQUAT ENVIRONNEMENT est complet, et respectueux des contraintes environnementales inhérentes à l'exploitation de carrières en surface.

Il s'agit principalement d'une prolongation d'exploitation existante, associée à une légère extension qui était prévue dans la phase précédente (EP favorable et autorisation de 2012). Que celle-ci n'engendre pas de nouvelles modifications dans les méthodes d'exploitation déjà utilisées jusqu'ici.

La seule inconnue reste la durée que peut représenter le re-talutage complet après extraction de granulats.

▪ **du dossier**

l'ensemble des éléments, rapport et notice de présentation, annexes, expertises, présentent une cohérence et sont compatibles avec les documents de rang supérieur (SCOT, DDT),

▪ **de la justification du projet**

celui-ci remplit bien les deux obligations définies : poursuite de l'exploitation jusqu'à sa délimitation totale définie dès 1984, à savoir la limite nord-est de la bute, et extension de la zone d'extraction englobant cette zone,

la carrière est située à un point stratégique entre les départements la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, aussi bien pour l'apport de granulats aux futurs chantiers, que pour la réception pour le remblayage de matériaux inertes de toute la région,

▪ **des contraintes environnementales**

l'avis favorable de la MRAE, requis pour cette procédure, assorti de demandes de précisions et de recommandations, a été suivi par le pétitionnaire dans son mémoire de réponse en retour,

la poursuite de l'exploitation jusqu'à son terme reste toujours aussi éloigné du réseau hydraulique existant,

le porteur du projet a pris soin de reprendre les mesures de protection à l'égard de la faune (en particulier les nouveaux hôtes) et de la flore (reboisement assuré par l'ONF), ainsi que celles appliquées à l'exploitation elle-même (pas de stockage de produits dangereux, entretien des engins sécurisé),

▪ **des avis des services de l'Etat et des PPA**

les recommandations formulées avec avis favorable par la DDT, ont été prises en compte par le pétitionnaire,

que l'étude est suffisamment claire et complète, et qu'il n'y a pas nécessité de solliciter de complément d'information,

▪ **des observations et propositions du public**

celles-ci, peu nombreuses, s'intéressent surtout à la préservation de l'environnement, aussi bien pour sa faune qui a occupé les terrains exploités, en particulier la zone de nidification du « Grand-duc », que pour sa flore, avec une inquiétude sur la « remise en l'état » prévue dans la précédente autorisation d'exploiter et reprise dans ce projet.

▪ **des questionnements du commissaire enquêteur**

Certaines propositions paraissent excessives en décalage avec le projet (cf. projet de reboisement selon la technique de « Miyawaki », ou le projet d'autonomie énergétique du site en implantant une éolienne). Le CE s'interroge également sur la planification du re-talutage des zones exploitées car cela porte sur des dizaines d'années, avec un apport externe de matériaux inertes conformes au projet présenté et à la législation en vigueur.

**pour ces motifs**

le commissaire enquêteur émet un **AVIS FAVORABLE**, au projet présenté par la société LINGENHELD Environnement de renouvellement d'exploitation de la carrière de BOUXIERES-sous-FROIDMONT (Meurthe-et-Moselle) et de son extension.

**assorti de deux recommandations**

- de vérifier que les travaux de re-talutage soient bien effectués et budgétisés, et ce pendant plusieurs années consécutives, avec la prise en charge du reboisement par l'ONF comme précédemment ,
- s'assurer que la zone de nidification du « Grand-duc » au-dessus du front de taille soit bien préservée.

NANCY le 25 juin 2021

Le commissaire enquêteur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. GARRIGUES', with a stylized flourish at the end.

Dominique GARRIGUES



